

## Vote séparé des rapports d'activité\* : STOP !

Depuis plusieurs années nous déplorons dans l'académie de Toulouse une difficulté croissante à faire voter les syndiqué.e.s aux élections internes du SNES et le constat est le même à chaque congrès national pour quasiment toutes les académies. Ainsi en 2018, pour le département de la Haute Garonne nous n'avons eu que 25% de votant.e.s au scrutin portant sur les rapports d'activité académique et national. Il y a de nombreux facteurs explicatifs à cet état de fait que nous ne pouvons développer ici. Ce que nous proposons dans cette contribution, c'est une solution simple à ce problème.

Nous partons du constat que la profession, comme l'ensemble de la société, souffre d'une certaine dépolitisation. Les citoyen.ne.s sont de moins en moins nombreuses/eux à voter aux élections politiques : pourquoi en serait-il autrement aux élections syndicales ? S'il est évident que nous devons continuer à développer nos arguments et nos interventions auprès de nos collègues pour lutter contre cette situation, nous pouvons aussi essayer de trouver des modalités de vote moins contraignantes. Ainsi, le vote séparé du rapport d'activité (à Toulouse, vote du RA en janvier et vote d'orientation en mai) nous semble au mieux superflu, au pire une incitation à l'abstentionnisme ! En effet, mobiliser nos syndiqué.e.s 2 fois, pour 2 votes différents à 2 moments de l'année est démobilisateur. Sans parler de nos S1, qui sont plus souvent des correspondant.e.s que des militant.e.s aguerri.e.s, et qui renoncent à organiser des scrutins trop nombreux et peu lisibles.

Nous proposons donc de conserver le moment démocratique que représente le débat autour du RA, en faisant paraître dans la presse syndicale les RAA, le RAN et les contributions des tendances pour que chaque syndiqué.e en prenne connaissance. Mais le vote (qui n'est qu'indicatif) pourrait lui avoir lieu lors des congrès académiques, avant le vote (qui lui est statutaire) au moment du congrès national. Cela réduirait le nombre de votes à organiser et permettrait selon nous aux syndiqué.e.s de se recentrer sur le vote d'orientation.

Cécile Esquerré-Montagnini, Christophe Manibal, Pierre Montels  
Secrétariat du SNES 31

*\* Tout ce que nous écrivons pour les RAA et le RAN vaut également pour les RAF et le RNF actuellement soumis à l'appréciation des syndiqués à l'occasion du vote.*